

COMMUNE
DE
SAINT-GEORGES-SUR-L'AA
59820
-
MAIRIE

Tél : 03.28.23.12.55
Fax : 03.28.23.05.50
ouverte au public
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 11h30



SAINT GEORGES SUR L'AA

Le : 12.07.2019.

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DU NORD
Direction de la Coordination des Politiques
Interministérielles
Bureau des Installations classées pour la Protection de
l'Environnement
A l'attention de Madame Isabelle GENLY
12 rue Jean Sans Peur

59039 LILLE CEDEX

Objet :

Autorisation environnementale unique CLAREBOUT.

Monsieur le Préfet,

En application de l'article L. 123-6 du code de l'environnement, je vous informe qu'en qualité de Maire de la commune de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, je vous donne mon accord afin qu'une enquête publique unique et commune soit diligentée dans le cadre de la demande d'autorisation de la Société CLAREBOUT afin d'exploiter une unité de transformation de pommes de terre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire : Claude CHARLEMAGNE

